

Muraz, le 3 juin 2020

Madame, Monsieur,  
Chère Famille,

Le Service de la Santé Publique du Canton du Valais a décidé de donner la possibilité aux Structures de Soins de Jour d'ouvrir à nouveau. A La Charmaie nous avons décidé de rouvrir notre Foyer de Jour dès le **15 juin 2020**. Toutefois, vu la crise sanitaire en cours causée par le COVID-19, des procédures strictes doivent être mises en place dont celles ci-dessous (liste non-exhaustive).

- Les hôtes fréquentant la structure de soin de jour et de nuit ne doivent pas se mélanger aux pensionnaires d'un EMS ;
- Un retour progressif/alterné des hôtes en SSJ est favorisé. Les hôtes dont les proches aidants sont épuisés sont à prioriser ;
- Le personnel doit s'assurer que l'hôte ne présente pas de symptôme de COVID-19 (toux, fièvre, etc.) à son arrivée ; si c'est le cas, refuser son accueil ;
- Le maintien des distances est primordial, il convient donc de s'assurer qu'il y ait nécessairement 2 mètres de distance entre les hôtes. En fonction de l'espace de la structure, limiter le nombre d'hôtes afin que cette distance puisse être respectée.
- Dans la mesure du possible, les clients doivent être amenés et recherchés par des moyens de transport individuel.

Nous vous avons contacté par téléphone afin de vous proposer des jours de présence en fonction de nos capacités d'accueil. Nous essaierons de vous satisfaire au mieux compte tenu des impératifs suivants :

- Effectif réduit imposé par le SSP
- Groupe d'hôtes identique chaque jour

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**FOYER DE JOUR LA CHARMAIE**



**Hervé Fournier**  
**Directeur**

P.S. Merci de nous transmettre le plan de traitement actualisé